

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Saint-Louis TCSP : MISE EN SERVICE DES FEUX DE CIRCULATION

*Les travaux du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) sur la commune de Saint-Louis arrivent à leur fin. La dernière séquence s'achève aujourd'hui avec la mise en service des feux de circulation sur les secteurs concernés, dès le lundi 8 août 2022.*

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS) est compétente pour l'organisation des réseaux urbains de transport en commun sur son territoire. Depuis 2015, la CIVIS a modernisé et continue de moderniser son réseau de bus pour le rendre plus performant et créer des liaisons plus efficaces entre les personnes et les territoires.



Le réseau TCSP de la CIVIS poursuit ainsi son déploiement, toujours au profit d'une meilleure qualité de service proposée aux administrés. **La fin des travaux passe par la mise en service des feux de circulation sur les secteurs de la Zone Industrielle de Bel-Air, mais également du centre-ville dès le lundi 8 août 2022.** Créer des liaisons plus efficaces entre les personnes et les territoires avec le TCSP, c'est là l'ambition de la CIVIS pour un territoire plus durable et une mobilité plus douce.

### NÉO À SAINT-LOUIS EN QUELQUES CHIFFRES



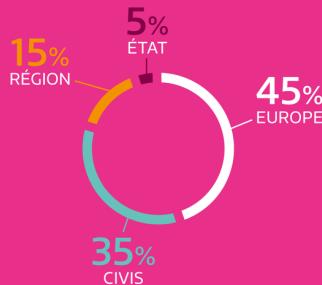
4 KM AMÉNAGÉS

La création des sites propres dédiés aux bus permettra une réduction des temps de parcours d'un quart par rapport à aujourd'hui



28 MILLIONS D'EUROS

d'investissement hors études et acquisitions foncières



Afin de garantir la sécurité des automobilistes sur les zones de fortes affluences, la CIVIS et la commune de Saint-Louis recommandent la plus grande prudence et la plus grande vigilance aux automobilistes, piétons, cyclistes et tout autre usager quant au déploiement de ce nouveau service. Ci-après, les 8 feux qui seront mis en service.



CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD